

POURQUOI AGIR AVEC OGO ?

La proximité : faciliter une démarche inclusive,
responsable et solidaire.



La loi AGECE oblige les collectivités
à partir de 2025 à acquérir
au moins 20% d'équipements reconditionnés.
OGO valorise et mobilise les acteurs
en lançant des expérimentations sur le terrain.

POURQUOI S'ENGAGER AVEC OGO ?

En participant au réemploi numérique,
vous bénéficierez de la qualité
d'un service sur-mesure
vous permettant d'agir directement
sur la mise en œuvre opérationnelle
de la nouvelle filière sur votre territoire.
Vous pourrez partager,
échanger sur vos pratiques.

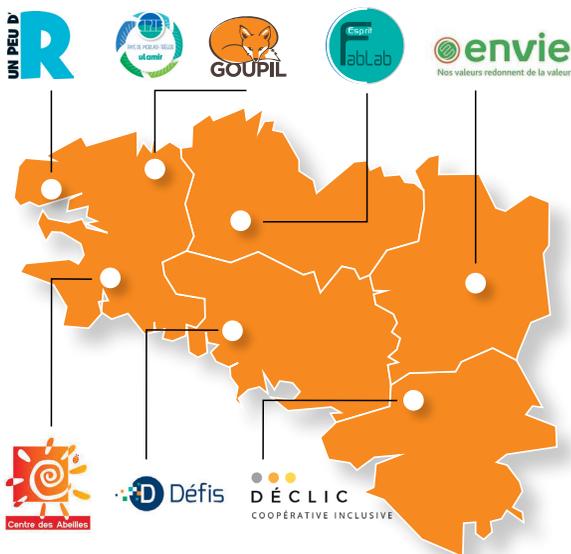


47, Av. des Pays Bas / 35000 Rennes
contact@ogo.bzh
www.ogo.bzh



Bâtir ensemble
une filière du réemploi
numérique
éthique
solidaire
& écologique

Le réseau dédié
à la seconde vie
de vos équipements
informatiques



Créé en juillet 2020
OGO fédère un réseau de structures
 présentes dans 5 départements

- Finistère
- Ille-et-Vilaine
- Côtes d'Armor
- Morbihan
- Loire Atlantique

OGO œuvre autour de 4 axes

- Inclusion numérique
- Economie Sociale et Solidaire
- Economie Circulaire et territoriale
- Ancrage pour construire la filière du réemploi informatique

en partenariat avec les acteurs sociaux,
 institutionnels et économiques.



ÉCOLOGIQUE

Le matériel reconditionné permet de réduire les coûts du démantèlement et d'éviter le gaspillage informatique.



SOCIAL / INCLUSION

Votre don vous positionne comme une collectivité investie dans son territoire, qui agit en faveur de l'inclusion numérique



PRATIQUE

Vous n'avez rien à déménager, OGO s'occupe de tout et assure la traçabilité de votre matériel.



SECURISÉ

Labellisé Ordi 3.0 (plus de 250 acteurs labellisés) OGO garantit votre anonymat et l'effacement des données de vos appareils numériques.

